

L'avenir dès aujourd'hui

La discussion sur l'avenir du système des pensions régulièrement évoquée, et plus souvent encore postposée, entre dans une phase décisive. Après qu'un groupe de travail spécifique a été mis sur pied par le ministre de la Sécurité sociale en 2007 afin d'analyser la situation, le prochain gouvernement devra désormais prendre le taureau par les cornes. Car le temps presse comme l'a souligné l'UEL hier, chiffres à l'appui: la caisse nationale d'assurance pension pourrait entrer dans le rouge d'ici une dizaine d'années.

En bref

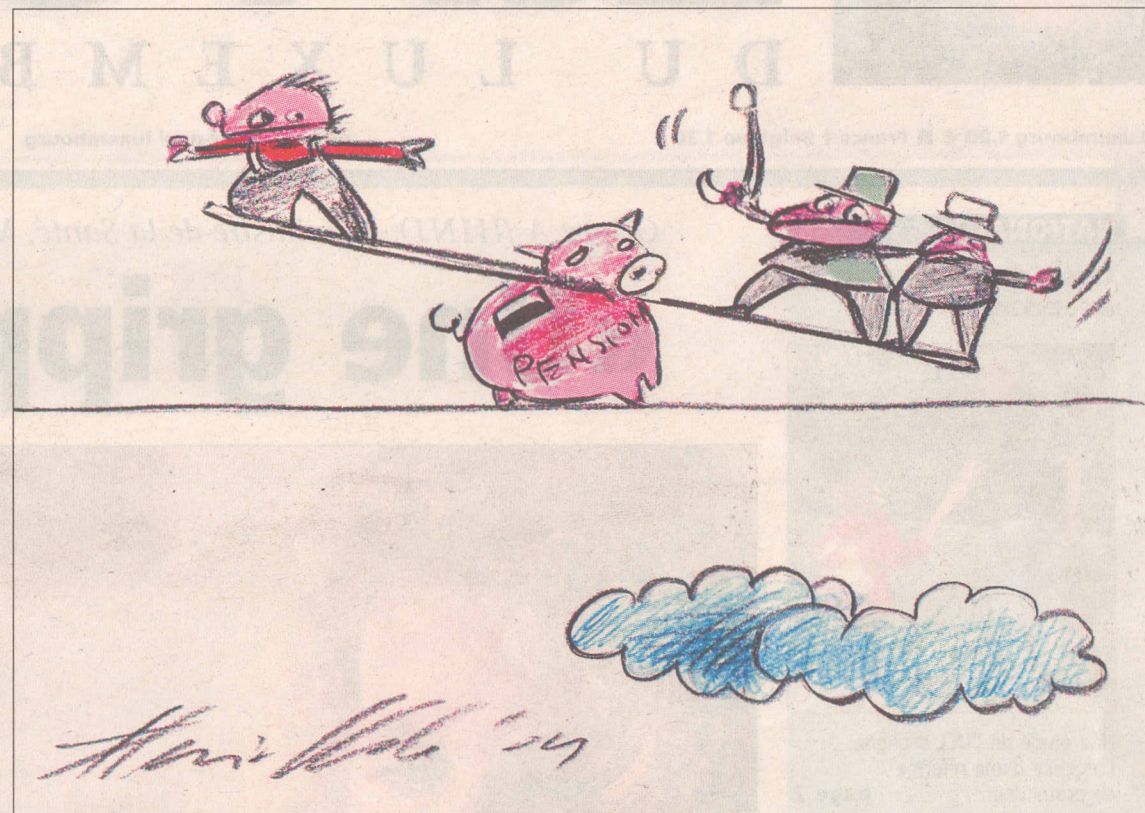
«Nous n'avons pas noirci le tableau»

Tandis que l'étude de l'IGSS estimait que dans 16 ans seulement, les dépenses de la caisse de maladie seront plus importantes que les recettes et que le solde chutera vers zéro en 2038, l'étude de l'UEL, si elle indique la même tendance, a cependant fortement rapproché les dates estimant que les caisses pourraient déjà se vider d'ici dix ans. Pourtant, les deux études se sont, de manière globale, basées sur les mêmes prémisses, l'étude IGSS ayant tablé sur une population de 570.000 habitants en 2030 et 620.000 en 2050. Sauf que les auteurs de cette étude ont tablé sur une croissance économique de 4 % de 2005 à 2013 avant que celle-ci ne se rabaisse

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a dressé un sombre tableau concernant la santé financière de la caisse nationale d'assurance pension estimant que suite à la crise, les réserves pourraient être épuisées d'ici dix ans déjà. Et si le système continue de fonctionner au même régime malgré tout, le pays devrait emprunter de sorte à porter sa dette à... 190 % du PIB en 2050.

■ Au fur et à mesure que le vieillissement de la population se poursuit, la question de la viabilité de notre système de pension se pose. Une crainte en partie amoindrie en avril lors de la présentation du rapport de l'inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) qui estimait que la caisse nationale d'assurance pension continuerait d'enregistrer des rentrées jusqu'en 2025 et qu'elles ne se videraient «que» en 2038, laissant une certaine marge de manœuvre au monde politique pour réformer le système et le rendre durable.

Seulement depuis, la crise est passée par là et l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), qui regroupe les différentes fédérations patronales, a re-



(Caricature: Florin Balaban)

groupe de travail de l'UEL qui s'est penché sur le sujet. Si le système actuel devait malgré tout être poursuivi, la dette de la caisse de pension s'élèverait à 190 % du PIB en 2050.

Si l'UEL n'entend pas remettre en question le contrat entre gé-

verse, si les cotisations devaient rester telles quelles les prestations devraient baisser de plus de 60 % d'ici 2040 pour que l'équilibre soit préservé. Autant dire qu'aucune de ces deux possibilités, extrêmes il est vrai, n'est envisageable ainsi.

majorité des salariés quittent leur emploi à 60 ans. Et afin de compenser l'entrée de plus en plus tardive des jeunes sur le marché de l'emploi, l'UEL propose de ne tenir compte que des périodes d'études entre 22 et 27 ou de tenir compte que de 50 %

ensuite progressivement à 2,2 % à partir de 2030. L'UEL est quant à elle partie d'une croissance de 0,7 % en 2007, de -1,8 % en 2008, de 2,1 % pour 2010 et enfin de 4 % de 2011 à 2013 avant de revenir elle aussi au taux de 2,2 %. «Ce sont des hypothèses encore très optimistes», a assuré Marc Lauer, «Nous n'avons certainement pas noirci le tableau, au contraire». La crise a dès lors fortement accéléré le mouvement.

pris les calculs avec un résultat pour le moins alarmant: «La bonne nouvelle c'est qu'à court terme, pour les dix prochaines années, les revenus sont suffisants. Cela doit nous permettre de réagir. Mais la mauvaise nouvelle c'est que d'ici dix à quinze ans, la situation deviendra de plus en plus dramatique», prévient Marc Lauer, président de l'Association des compagnies d'assurance et président du

général, qui signifie qu'en pratique les pensions sont payées par les cotisations des personnes actives, elle s'est livrée à une série de projections. Ainsi, partant du principe que les prestations de la caisse restent les mêmes dans les années à venir elle a calculé que la hausse des cotisations devrait grimper de 24 % de la masse cotisable actuellement à... 64 % en 2050 afin d'assurer l'équilibre budgétaire. A l'in-

La pension à 65 ans

Si elle ne dispose pas de la solution miracle, l'UEL a lancé quelques pistes de réflexions, dont l'augmentation de la durée de la carrière cotisable qui promet d'alimenter encore bien des débats. Si elle ne parle pas d'augmenter l'âge légal (65 ans), elle propose d'inciter les salariés à effectivement travailler jusqu'à cet âge alors qu'aujourd'hui, la

des années d'études, années pendant lesquelles les étudiants ne cotisent pas.

Si ces propositions devront être débattues entre partenaires sociaux, elles constituent un premier pas dans ce grand chantier qui attend le prochain gouvernement: réformer le système des pensions luxembourgeois. Le compte à rebours a commencé depuis longtemps.

■ Nicolas Anen